

10 ans de service! BRAVO!

par André Cadorette,
directeur du Service de prévention des incendies

Lors de la séance du conseil de ville du mois de mai, quatre pompiers/premiers répondants ont reçu un certificat de reconnaissance pour leur implication au sein du Service de prévention des incendies de la Municipalité du Canton de Shefford depuis 10 ans.



De gauche à droite : André Cadorette (directeur du Service de prévention des incendies), Stéphane Dumont, Martin Roberge (lieutenant), Sylvain Messier, Patrick Demers (lieutenant) et le maire André Pontbriand

Sylvain Messier, Patrick Demers, Martin Roberge et Stéphane Dumont ont reçu cette mention. Cela porte à 12 le nombre de pompiers (plus que

la moitié) qui travaillent pour le Service depuis plus de 10 ans.

Être pompier volontaire demande beaucoup d'implication, de disponibilité et d'engagement. Les heures ne se comptent plus en termes de formation, de pratique et d'entretien des équipements.

Sans mentionner que les pompiers/premiers répondants peuvent répondre à des appels à n'importe quel moment de la journée, 24 heures par jour, 365 jours par année. Nous ne pouvons pas prévoir à quel moment la pagette se fera entendre. Tantôt ce sera lors d'un souper en tête à tête, d'un anniversaire ou d'un rendez-vous important, tantôt ce sera à -30 °C en pleine nuit et j'en passe.

Malgré tout, nous pouvons toujours compter sur la présence de notre effectif lorsque les citoyens font appel à nos services dans tout genre de situation.

Je suis fier de notre équipe et encore plus lorsqu'un dixième anniversaire se produit, et c'est pour ces raisons que j'estime important que ce soit souligné.

Bravo et merci!

Sommaire

La Réserve naturelle a ses droits	2
La piste cyclable et la signalisation routière	3
La Fête des voisins	4
Coop de santé à Shefford	4
Plus de déchets malgré une meilleure performance en 2014	4
Partager pour de saines habitudes de vie	5
Soirée Soccer pour les tout-petits	5
La démarche MADA est maintenant lancée : un comité de 13 personnes déjà à l'œuvre	6
Des nouvelles du comité consultatif ad hoc Aînés actifs de Shefford	7
Votre numéro civique doit être visible	8
Des nouvelles de l'urbanisme	8
Portes ouvertes le 6 juin au garage municipal ..	8
Diminution des alarmes incendie non fondées : une priorité!	9
Si nous parlions signalisation	10
Mobilité réduite – Transport adapté	10
Les événements à venir	11
Avis public: vente de surplus d'équipement	11
Le bénévole de l'année.....	12
Vos numéros de téléphone importants	12

La Réserve naturelle a ses droits

par Denise Papineau, conseillère municipale

Protégée pour vous, la réserve naturelle du Canton-de-Shefford a aussi ses droits.

Pour le respect de cette nature que vous chérissez et qui contribue à votre santé physique, mentale et financière, le 7 avril dernier, votre conseil municipal a adopté un règlement visant à protéger ce précieux territoire des possibles abus des utilisateurs.

J'attire votre attention sur quelques facettes choisies de cette réglementation concernant le parc des Montagnards et le parc Jean-Paul-Forand.

Les activités

Seules la randonnée pédestre et la pratique de la raquette y sont permises.

Il est strictement interdit d'y circuler à bicyclette, à motocyclette, en motoneige, en véhicule tout terrain ou tout autre véhicule à roues ou à moteur, à l'exception des personnes autorisées.

Les animaux domestiques et sauvages

Les animaux domestiques sont strictement interdits dans le parc des Montagnards, mais sont autorisés au parc Jean-Paul-Forand, si et seulement si, ils sont tenus en laisse.

J'insiste sur ce point, malgré le fait que ce soit une répétition, car certains continuent de se permettre des écarts de conduite, volontairement ou par ignorance.

Et ce sujet est une source de plaintes de la part des citoyens qui respectent le règlement, qu'ils soient propriétaires ou non de chiens.

Il est aussi interdit d'y nourrir les animaux sauvages ou d'en faire la capture. Il est aussi interdit de faire le prélèvement de tout autre élément naturel comme les plantes, les fruits, du bois mort ou coupé... Ce qui est dans la forêt reste dans la forêt.



Les sentiers

Les sentiers vous donnent accès à la nature et vous rapprochent de ses écosystèmes sensibles. Afin de protéger ces derniers, il est interdit de sortir des sentiers aménagés, en tout temps.

Pour le parc des Montagnards, la période de dégel est délicate. Les sentiers sont rustiques et étroits. Dans plusieurs parcs du Québec, la fermeture des sentiers est de rigueur.

Est-ce déraisonnable? Cette décision est basée sur des principes de protection de l'environnement ainsi que des infrastructures des sentiers et de leur intégrité.

La période de gel-dégel affecte les sols et leur équilibre. Les pas nombreux créent des trous et, avec la fréquence des marcheurs, finissent par créer des ornières semblables à celles laissées par des véhicules. Le sentier devient impraticable et les marcheurs dévient de l'itinéraire aménagé.

Le piétinement des espèces végétales et la compaction du sol pourraient mener à la mort prématurée des espèces au sol et même des arbres matures.

Une fois la neige fondue, le sol dégelé et bien asséché, vous retrouvez vos sentiers préférés dans un bien meilleur état.

(suite à la page 3)

La piste cyclable et la signalisation routière

À l'approche de l'été, étant donné que la municipalité du Canton de Shefford est traversée à de nombreux endroits par une piste cyclable importante, il nous apparaît important de rappeler certaines informations aux usagers de la route de même qu'aux cyclistes.

En effet, il faut se remémorer que les panneaux de signalisation routière apposés à Shefford pour indiquer les traverses cyclistes sont des panneaux en forme de losange dont le fond est de couleur jaune : ceux-ci nous donnent de l'information sur la route et informent les automobilistes de la présence d'une telle traverse.

Il ne s'agit pas de panneau indiquant qu'il y a une priorité pour les cyclistes. Les automobilistes n'ont

donc pas à s'immobiliser pour laisser passer un cycliste, mais les cyclistes ont eux l'obligation d'assurer leur propre sécurité lors de ces traverses.



Si un automobiliste décide de s'arrêter à l'une de ces traverses, cela peut même être considéré comme inapproprié, voire dangereux, la limitation de vitesse là où ces panneaux apparaissent à Shefford, étant soit de 70 ou 90 km/h.

Toutefois, si vous croisez sur d'autres territoires des panneaux qui ont une forme rectangulaire et dont le fond est blanc, il faut se rappeler qu'à ces endroits les cyclistes, tout comme les piétons, ont la priorité.

(suite de la page 2)

La patrouille

De dévoués et sympathiques bénévoles du CENS (Conservation Espace Nature Shefford) ont comme mandat d'arpenter les sentiers pour en assurer la conception, la qualité et l'entretien. Beaucoup d'heures de bénévolat passionné! Identifiés par un brassard ou un t-shirt de couleur orangée, ils veillent à la protection du milieu et aussi à faire respecter le règlement.



Nous vous prions d'être polis et reconnaissants pour leur travail et d'obtempérer lorsqu'ils vous demandent de bien suivre les obligations et restrictions.

Le respect des lieux

Un bon randonneur ne laisse aucun déchet dans la nature même les biodégradables. Si vous apportez

une collation, tous vos restes et débris doivent être rapportés. Rien ne doit être laissé dans les parcs qu'il n'y avait déjà avant votre passage.

Les boissons alcooliques et les personnes en état d'ébriété sont interdites. Personne ne doit perturber la quiétude des lieux par quelque tumulte que ce soit. Évidemment, tout acte de vandalisme est proscrit.

Les amendes

Toute personne qui contrevient au règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ plus les frais. En cas de récidive, la facture pourrait monter jusqu'à 2000 \$. La protection de votre réserve naturelle nous tient à cœur et nous nous donnons les moyens de convaincre les plus réfractaires.

Ce texte se veut un résumé du règlement relatif à l'utilisation des parcs de la réserve naturelle du Canton-de-Shefford. Il ne peut remplacer ledit règlement. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site Internet de la Municipalité.

La Réserve a ses droits, vous avez vos devoirs.

La Fête des voisins

La Fête des voisins est née en 1999, en France. Depuis, elle se fête dans un grand nombre de pays! Elle est issue d'un constat voulant que nos sociétés deviennent de plus en plus fragiles et que l'individualisme augmente. Cette fête vise donc à contrer cette tendance afin de développer un esprit de voisinage chaleureux et sympathique.



L'une des photos gagnantes du concours de la Fête des voisins 2014 a été prise par Robert Murphy dans le cadre d'une Fête des voisins à Shefford.

sateurs de l'événement puisque sa réalisation demeure une initiative citoyenne.

L'édition 2015 de la Fête des voisins aura lieu le 6 juin prochain. À l'heure de tombée du présent bulletin, déjà un secteur de voisins de Shefford participe à cette fête!

À Shefford, la Fête des voisins est stimulée par votre municipalité. En effet, un montant de 100 \$ est versé à ou aux organi-

En 2014, un secteur a organisé une Fête des voisins et a même été sélectionné parmi les trois photos gagnantes au concours de photo Fête des voisins 2014!

Coop de santé à Shefford : l'aventure se poursuit

par Johanne Boisvert, conseillère municipale

La Municipalité du Canton de Shefford a ratifié un protocole d'entente avec le CLD de la Haute-Yamaska, dans le cadre du programme du Pacte rural.

L'objet de l'entente vise à soutenir financièrement une étude de faisabilité afin d'établir les besoins de la population de même que les coûts et les modalités de financement pour assurer l'implantation d'une coopérative de santé à Shefford.

Une somme de 59764 \$ a été octroyée par le CLD à la Municipalité. De son côté, le Canton de Shefford s'est engagé à verser pour cette étude un montant de 13613 \$ (en argent et en services). Quant à la participation des membres du comité de citoyens mis sur pied pour ce projet, elle a été évaluée à 12000 \$.

La population peut s'attendre à recevoir un appel téléphonique d'une firme spécialisée en sondage au cours du mois de juin. Nous vous demandons votre collaboration afin de répondre à cet appel.

Plus de déchets malgré une meilleure performance en 2014

Bien que 43,1 % de tous les déchets recueillis en 2014 par les collectes porte-à-porte et les écocentres de la MRC ont été réutilisés, recyclés ou valorisés, la quantité d'ordures ménagères générées par habitant sur le territoire a augmenté pour une seconde année consécutive, subissant une hausse de 2,2 %.



Ensemble, nous devons réduire à la source pour contrer cette augmentation, et ainsi, limiter notre enfouissement en 2015.

Rappelons-nous que le déchet le plus facile à gérer est celui qui n'est pas produit! Pour en savoir plus, consultez le bilan 2014 au : www.haute-yamaska.ca.

Partager pour de saines habitudes de vie

par Michael Vautour, conseiller municipal

Adopter de saines habitudes de vie, qu'est-ce que ceci peut vouloir dire pour les municipalités? Le Carrefour action municipale et famille a facilité cette discussion en avril dernier. Nous étions plus d'une trentaine d'élus et d'administrateurs municipaux réunis pour échanger sur l'activité physique et la saine alimentation. Ces deux éléments étant des facteurs importants pour notre santé, nous nous sommes penchés sur la manière dont nous pouvons les améliorer dans nos municipalités.

Vous avez sûrement déjà entendu la citation suivante dans votre entourage : « Ah, les jeunes aujourd'hui ne font que jouer avec leur iPod, iPad, tablette, Xbox, etc. » Le premier constat que nous avons fait est que, oui, nous, les adultes, sommes tous un peu responsables de cette nouvelle réalité. La bonne nouvelle, en contrepartie, est que nous avons aussi le pouvoir de changer les habitudes de nos enfants. Nous pouvons leur donner le goût de faire davantage d'activités physiques et d'avoir une saine alimentation, de façon journalière, par différentes actions.

Un groupe de Québécois a participé à une conférence *Child in the city* à Odense, en Norvège, en octobre 2014. Nous avons quelques participants avec nous pendant cette rencontre. Ils nous ont informés qu'ils ont constaté que des villes intègrent à même l'ensemble de leurs démarches des installations pour faire bouger les jeunes. Le mobilier urbain intègre des modules de jeux, exerciseurs, trampolines, activités ludiques dans l'ensemble de la ville et non seulement dans des endroits définis comme nous le faisons principalement ici avec nos parcs. Le vélo et la course à pied sont aussi très présents dans les mœurs de cette ville comme moyen de déplace-

ment. Les vélos occupent même une plus grande présence que les voitures, les pistes multisports sont donc pensées en conséquence.

Nous avons par la suite échangé sur le statut actuel de nos municipalités et de nos pratiques. Ceci m'a forcé à réfléchir aux faits suivants à Shefford :

- 5,19 % du budget est aux loisirs et à la culture ;
- Plusieurs activités hebdomadaires : Aînés actifs, Zumba, Jeunes naturalistes, Club de marche ;
- Plusieurs événements : randonnée au clair de lune ; plaisirs d'hiver ; conférences sur la santé, le vélo, le compostage ; course aux œufs de Pâques, cinéma en plein air, randonnée ornithologique, etc. ;
- Des ententes avec Granby et Waterloo permettent d'offrir une bonne gamme d'activités : piscine, sports de glace, bibliothèque, etc. ;
- 5 parcs avec modules et installations diverses : Maher, Daudelin, Mairie, D'Amours, Estriade ;
- Terrains de soccer, patinoire de *dek hockey*, basket-ball, volleyball, pétanque au parc Maher ;
- 2 parcs : Montagnards et Jean-Paul-Forand ;
- 1 glissade sur le chemin Chenail ;
- 1 magnifique piste cyclable.

Shefford possède donc plusieurs installations ou des accès pour des activités qui encouragent les saines habitudes de vie. La Municipalité continuera d'augmenter son offre graduellement dans le futur. Le défi est donc à nous, les adultes, de continuer à faire découvrir ces installations à nos jeunes afin qu'ils diversifient leurs activités. Bougez, jouez, marchez, envahissez les parcs ! Partagez vos expériences!



Faisons de Shefford une municipalité exemplaire en matière de saines habitudes de vie!

Soirée Soccer pour les tout-petits au parc Maher

Tous les mardis, entre 18 h 30 et 20 h, le terrain de soccer du parc Maher est réservé pour les familles avec enfants de 2 à 5 ans, à partir du 19 mai 2015 et pendant toute la saison estivale.

Venez vous amuser et faire bouger vos tout-petits chaque mardi ! Vous pouvez apporter votre ballon si vous le souhaitez. Sans frais ni inscription. Pour plus d'informations, appelez Émilie au 450 577-1713.

La démarche MADA est maintenant lancée : un comité de 13 personnes déjà à l'œuvre

par Lyn Ouellet,
coordonnatrice aux événements et aux loisirs

Au cours des derniers mois, vous avez probablement entendu dire que le Canton de Shefford a reçu un soutien financier de la part du ministère de la Famille afin de s'engager dans une démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Cette démarche proposée aux municipalités par le ministère de la Famille vise à répondre au vieillissement démographique observé au Québec et s'inscrit dans une volonté exprimée par l'Organisation mondiale de la santé.

Le but ultime que Shefford s'est engagé à atteindre est donc d'adopter une politique des aînés ainsi qu'un plan d'action pour les trois prochaines années de façon à favoriser un vieillissement

actif en adaptant nos structures et nos offres de services à cette réalité.

À ce jour, deux rencontres ont eu lieu avec le comité formé de six citoyens, cinq organismes ainsi que de deux représentantes de la Municipalité.

Deux réunions très animées et constructives, visant à se familiariser avec la démarche MADA, à consulter des documents statistiques et stratégiques, à faire la recension des services et des ressources de la Municipalité et, surtout, à échanger sur les besoins actuels et à venir pour nos aînés.

Le comité prépare donc tout le nécessaire en vue de la consultation publique qui aura lieu dans quelques mois.



Première rangée : Benoit Vigneau, citoyen – Lucien Charette, directeur AQDR – Josée Archambault, directrice CABW – Lyn Ouellet, chargée de projet – Johanne Boisvert, conseillère municipale et Françoise Langlois, citoyenne. Deuxième rangée : André Bélisle, citoyen – Yvon Ginchereau, citoyen – Maritsa Urquizo-Grégoire, organisatrice communautaire CSSSHY – François Forest, citoyen – Jacques Lizée, Carrefour action municipale et famille. Absents : Louise Dubé, citoyenne et Samuel Gosselin, CLDHY.

Aimeriez-vous devenir bénévole ?

Popote roulante, dépannage alimentaire, La Chaudière, accompagnement/transport, vrac à rabais, visites d'amitié. Si cela vous intéresse, contactez Mme Chantal Rioux, représentante/ agente de service à la clientèle du Centre d'action bénévole de Waterloo au 450 539-2395.

Des problèmes avec votre laveuse ou sècheuse ?

Le Centre d'action bénévole de Waterloo offre un service de buanderie communautaire : le MOUSCAFIN. Le Centre est situé au 107, rue Lewis Ouest à Waterloo. Pour de l'information, veuillez contacter Mme Chantal Rioux, responsable de la buanderie au 450 539-2395.

Des nouvelles du comité consultatif Aînés actifs

par Yvon Ginchereau, représentant du comité consultatif ad hoc Aînés actifs

C'est au cours d'une randonnée au parc Jean-Paul-Forand, dans le cadre du Club de marche des aînés, qu'a germé l'idée de se regrouper pour faire connaître nos champs d'intérêt et nos besoins en tant que citoyens résidant sur le territoire du Canton de Shefford.

En effet, plusieurs d'entre nous qui vivons à Shefford, que ce soit depuis très longtemps ou depuis quelques années seulement, avaient tous en commun le désir de créer un réseau d'appartenance et de développer un esprit communautaire.

C'est ainsi que, dans le but de briser l'isolement des aînés et de créer un tissu social plus consistant, plusieurs d'entre nous ont manifesté la volonté de se regrouper, afin de discuter des besoins des citoyens de plus de 50 ans et aussi pour en faire part aux conseillers municipaux que nous avons élus.

Avec l'aide de Johanne Boisvert, conseillère municipale, et de Lyn Ouellet, coordonnatrice aux événements et aux loisirs, s'est constitué le comité consultatif ad hoc Aînés actifs, composé de neuf membres.

Entre le mois de juin 2014 et le mois d'avril 2015, le comité s'est réuni à sept reprises. D'abord pour définir ses objectifs et se donner un calendrier de travail.

Ensuite, pour faire des suggestions sur le contenu de chacun des dépliants *Événements et activités de loisirs*

depuis l'été 2014 et mettre en place un programme d'activités selon les besoins exprimés.

À partir des recommandations faites par le comité, plusieurs activités ont été proposées et celles qui ont déjà eu lieu ont suscité une grande participation de la part des citoyens : un café-citoyens portant sur la présentation des ressources régionales disponibles pour les aînés et six ateliers *En santé après 50 ans* présentés par le CSSS de la Haute-Yamaska.



Deuxième rangée : Yvon Ginchereau, Claudette Lévesque, Denise Roussy, Jacques Lussier, Madeleine David
Première rangée : Johanne Boisvert, Louise Morneau, Jocelyne Desautels, Louise Lupien, Lyn Ouellet

Toutefois, la réalisation majeure de notre groupe de travail est sans aucun doute une demande de subvention qui a été faite au gouvernement fédéral.

Les objectifs principaux étaient de briser l'isolement des aînés ; consulter les aînés sur leur choix d'activités ; développer, planifier et

assurer la mise en place de ces activités et, finalement, publiciser, exécuter, superviser et faire le suivi ainsi que l'évaluation du projet.

Le projet ayant été accepté, une subvention de 22 400 \$ a été accordée pour favoriser l'atteinte de ces objectifs.

Nous en sommes maintenant à l'étape de planification du plan d'action et de la mise en place des activités et des conférences qui se tiendront à l'été et à l'automne 2015.

D'ailleurs, dans la foulée de cette première expérience de consultation, la Municipalité a entrepris une démarche pour définir une politique et se qualifier comme Municipalité amie des aînés (MADA).

Est-ce que vous déménagez ? Pensez réemploi et recyclage !

À l'approche d'un déménagement, une multitude de rebuts sont laissés derrière. Pour vous en départir de façon écologique et responsable, voici quelques conseils simples :

- Les objets dont vous désirez vous départir peuvent souvent servir à quelqu'un d'autre ;
- Valorisez vos matières en les apportant à l'écocentre ;
- Utilisez la collecte mensuelle des encombrants pour vous départir de vos gros rebuts.

Nourrissez votre pelouse grâce à l'herbicyclage

Pour contribuer à enrichir votre sol et votre pelouse, laissez les résidus d'herbe au sol après la tonte du gazon. En plus de diminuer votre production de déchets, vous gagnerez du temps et vous réduirez les efforts liés à la mise en sac.

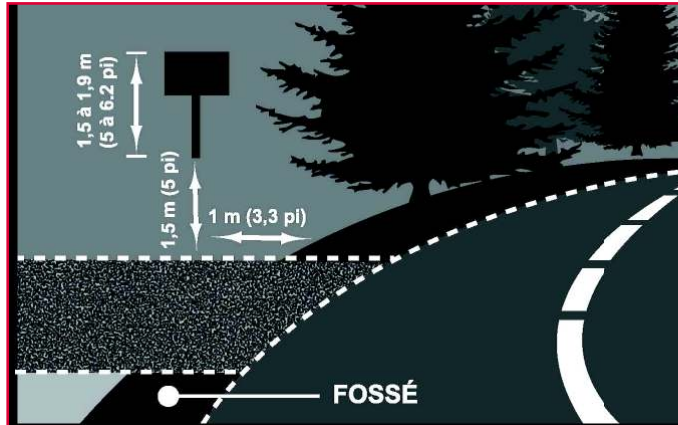


Votre numéro civique doit être visible et lisible

par *Éric Salois, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement*

Bien qu'il semble évident qu'un numéro civique doive être visible et lisible, ce n'est malheureusement pas toujours le cas, surtout en raison des dénivelllements topographiques que notre territoire comporte.

La visibilité et la lisibilité sont primordiales! Elles facilitent le repérage des propriétés, notamment par les services d'urgence et d'utilité publique.



Des normes ont été établies par règlement pour délimiter la zone d'installation des plaques d'identification des numéros civiques. Il faut les respecter! Pour les connaître, le Service de l'urbanisme et de l'environnement a mis au point un dépliant sur les numéros civiques.

connaître, le Service de l'urbanisme et de l'environnement a mis au point un dépliant sur les numéros civiques.

Ce dépliant est accessible à la réception de la mairie du Canton de Shefford. Vous pouvez aussi le consulter en ligne au cantonshefford.qc.ca/nouvelles/numero-civique.

Des nouvelles de l'urbanisme

par *Éric Salois, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement*

sur les piscines, nuisances, enseignes, abris Tempo, etc. Son contrat durera de la mi-mai à la fin août 2015.

Nouvelle employée

Veillez prendre note que le Service de l'urbanisme a une nouvelle employée à titre d'inspectrice municipale. Marie-Michelle Prévost se joint à notre équipe. Celle-ci possède un baccalauréat en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



Mme Marie-Michelle Prévost

Elle sillonnera les rues, les chemins ainsi que les rangs pour vérifier les installations de piscine et autres. Donc, ne soyez pas surpris de la voir sur votre terrain. Il est possible que l'inspectrice temporaire soit présente, également, les samedis pour vérifier les constructions, rénovations, démolitions et autres qui se produisent dans la municipalité.

Remplacement

Inspectrice temporaire

Durant la période estivale, le Service de l'urbanisme aura la chance d'avoir dans son équipe une inspectrice temporaire, celle-ci sera attirée à la réglementation

Prenez aussi bonne note que, pour la période du congé de maternité de Mme Pascale Létourneau-Tremblay, celle-ci sera remplacée par Mme Caroline Adam, de la firme Exp.

Portes ouvertes le 6 juin au garage municipal

Les citoyens sont invités à venir visiter le garage municipal à la suite de son agrandissement à l'occasion d'un avant-midi portes ouvertes qui aura lieu dans la matinée du 6 juin 2015. Cet événement sera précédé par l'inauguration de l'agrandissement! Pour plus d'informations, veuillez consulter la section « Dernières nouvelles » au cantonshefford.qc.ca.



La diminution des alarmes incendie non fondées : une priorité !

par Luc Couture, pompier préventionniste
et directeur adjoint

Depuis 2005, le nombre croissant des alarmes incendie non fondées préoccupe le Service de prévention des incendies et le monde municipal. La diminution du nombre des alarmes non fondées est une priorité, car elles détournent les pompiers des véritables urgences en plus de coûter cher aux municipalités et aux contribuables.

90 secondes pour réagir !

La majorité des systèmes d'alarme incendie résidentiels disposent d'une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée. Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire. En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1.

- Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.
- Si vous êtes certain que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.
- Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de 90 secondes aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- coûter cher à la Municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise ;
- être passible d'une amende ;
- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens ;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Plus de 9 alarmes incendie sur 10 reçues par les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des éléments du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.



Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ 8 alarmes incendie non fondées sur 10 se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers ne se déplacent inutilement.

Être consciencieux et prudent évite bien des fausses alarmes.

C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre!

Saviez-vous que :

- tout premier déclenchement de votre système d'alarme pour cause de défectuosité, de mauvais fonctionnement ou pour cause d'alarme non motivée constitue une infraction passible d'une amende de 50 \$ plus les frais ;
- du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, 200 « fausses » alarmes ont été signalées sur le territoire de Shefford. Parmi ces 200 alarmes, 68 constats d'infraction ont été donnés par la Sûreté du Québec. Pour les 132 autres cas, aucun constat n'a été émis puisque ces fausses alarmes ont pu être réglées avant l'arrivée des policiers.

Et si nous parlions signalisation...






par Chantal Morissette, directrice
du Service des travaux publics

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et le ministère des Transports du Québec (MTQ) travaillent ensemble afin d'uniformiser la signalisation routière de la province du Québec.

Afin de vous aider à reconnaître les pictogrammes ainsi que les messages indiqués sur ceux-ci, voici un résumé de leur signification :

Prescription

Les panneaux de prescription, selon les formes, les couleurs et les descriptions, vous indiquent la démarche à suivre.

- Forme : Octogone
- Couleur : Rouge - Réservé à l'arrêt 
- Forme : Triangle
- Couleur : Rouge et blanc - Réservé au cédez le passage 
- Forme : Hexagone ou losange
- Couleur : Chartreuse (vert-jaune fluorescent) Réservé à la zone scolaire  
- Forme : Rectangle
- Couleur : Noir Réservé au sens unique 




Danger et travaux

Les panneaux de danger et de travaux, selon les formes, les couleurs et les descriptions, vous indiquent un danger ou des travaux ainsi que la démarche à suivre.

- Forme : Losange
- Couleur : Jaune - Réservé au danger Orange - Réservé aux travaux  
- Forme : Carré
- Couleur : Jaune - Danger Orange - Travaux  
- Forme : Rectangle
- Couleur : Jaune - Danger Orange - Travaux Rouge et Blanc - Chevron d'alignement  

Indication

Les panneaux d'indication, selon les formes, les couleurs et les descriptions, vous donnent une indication concernant les routes, voies cyclables et attraits touristiques publics.

- Forme : Écusson
- Couleur : Vert - Réservé aux routes 
- Forme : Carré
- Couleur : Vert - Routes et voies cyclables Brun - Attraits touristiques publics  

Mobilité réduite – Transport adapté

par Denise Papineau, conseillère municipale

Saviez-vous que, sur notre territoire, il existe un service de transport adapté pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite ?

Transport adapté pour nous est une organisation à but non lucratif qui exploite un service de transport en commun réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Le centre de service, situé à Waterloo, voit au transport des citoyens de plusieurs municipalités, dont Bromont, Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford, Warden et Waterloo.

En 2014, 24 736 déplacements ont été effectués pour des besoins de travail, d'études, de santé ou de loisirs. Et 6 110 de ces déplacements l'ont été pour des citoyens de Shefford. Près de 25 % du total !

Si vous avez une ou des limitations, vous pourriez être admissible. Ce service vise à vous donner plus d'autonomie et à faciliter votre vie sociale, scolaire, etc.

Visitez le site Internet www.tapournous.ca ou téléphonez au 450 539-4711.

Les événements à venir!

LA GRANDE VENTE-DÉBARRAS

Samedi 6 juin et dimanche 7 juin
De 8 h à 16 h



La Municipalité vous offre la possibilité de réaliser une grande vente-débarras à votre domicile ou de vous regrouper au parc de la Mairie pour créer un événement monstre. Aucun permis ne sera requis pour ce week-end seulement.

Réservation obligatoire pour tous. Pour une ou deux journées. Communiquez avec Manon Chalifoux du Service de l'urbanisme au 450 539-2258, poste 223. Si vous désirez laisser vos tables sur place pour la nuit de samedi à dimanche, un gardien de nuit sera sur place – des frais de 10 \$ vous seront alors demandés.

CAFÉ-CITOYENS - CONFÉRENCE VÉLO

Mercredi 17 juin
De 19 h à 21 h – Gratuit
Salle du conseil, Mairie
En collaboration avec VéloGare et CARTH Y



Pour profiter pleinement de vos sorties en vélo. Équipements, sécurité, mécanique vélo, bien choisir son vélo et les circuits cyclables.

CONFÉRENCE NATURE

Dimanche 21 juin
De 10 h à 12 h – Gratuit
Parc de la Mairie. Apportez votre chaise
En collaboration avec le Zoo de Granby



Ouache! Un reptile... et SOS, espèces en péril

Qu'est-ce qu'un reptile? Les serpents, tortues et lézards n'auront plus de secret pour vous! Aussi, plusieurs milliers d'espèces animales sont en péril sur la Terre. Soyez des nôtres pour voir et toucher des animaux vivants ainsi que des objets illégaux saisis aux douanes. **Deux heures éducatives et très amusantes!**

À surveiller dans votre boîte aux lettres dès le début juin, l'arrivée du tout nouveau dépliant des événements et activités été 2015!

Vos activités favorites sont de retour!

Cinéma en plein air

Vos dimanches musicaux avec Un air d'été

Les Aînés actifs avec 10 semaines d'activités différentes et gratuites

La rue principale d'un jour



Tous les détails dans le dépliant

Avis public : vente municipale de surplus d'équipement

La Municipalité du Canton de Shefford demande des soumissions pour la vente de surplus d'équipement.

La Municipalité du Canton de Shefford procédera à cette vente de biens, le jeudi 18 juin 2015 au 216, rue Robinson Ouest (en face du parc de la Mairie). Vous pourrez vérifier les lots entre 9 h 30 et 11 h 30 le même jour. Les offres devront être soumises sur le formulaire remis sur place et dans une enveloppe scellée. L'ouverture des soumissions sera faite à 11 h 35 le même jour et à la même adresse. Aucune offre partielle ou conditionnelle ne sera acceptée.

Les lots comprennent divers articles qui ne sont plus utiles à la Municipalité (pompe de puisard, génératrice,

casiers, tablettes en métal, etc.). Les équipements seront vendus tels que vus et sans aucune garantie de fonctionnement. Le plus haut soumissionnaire pour chacun des lots sera adjudicataire.

Le conseil municipal entérinera la procédure lors de l'assemblée publique du 7 juillet 2015. Par la suite, chacun des adjudicataires pourra récupérer son ou ses lots après le paiement complet du montant de la soumission à la mairie, au 245, chemin Picard à Shefford.

Avis donné par
Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le bénévole de l'année : M. Yvon Ginchereau

Lors d'une séance publique du conseil municipal, le 5 mai dernier, la Municipalité a honoré M. Yvon Ginchereau pour son implication bénévole.

Habitant Shefford depuis près de 10 ans, M. Ginchereau s'implique dans de nombreux projets : membre fondateur du Club de marche de Shefford, citoyen membre du comité pour une reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA), repré-

sentant impliqué au sein du comité Aînés actifs de Shefford... et récemment « crêpier » à ses heures lors de l'événement Plaisirs d'hiver 2015.



De gauche à droite, Michael Vautour (conseiller), Yvon Ginchereau (bénévole de l'année 2015), Jérôme Ostiguy (conseiller) et Johanne Boisvert (conseillère)

Bien que M. Ginchereau soit originaire de Québec, nous sommes assurés que son implication est réellement sheffordoise et qu'elle profite à toute la communauté. Merci à Yvon de partager son temps au bénéfice de tous !

Vos numéros de téléphone importants

Urgences (ambulance, incendie, police) 9-1-1

Mairie..... 450 539-2258
André Pontbriand, maire..... poste 236

Administration

Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière poste 224
Sharon Forand, adjointe-trésorière poste 222
Francine Larose, agente de bureau poste 235
Jackie Lavigne, secrétaire-réceptionniste poste 221
Nancy Meese, secrétaire de direction poste 228
Perception et taxes poste 222

Événements et loisirs

Lyn Ouellet, coordonnatrice poste 239

Service de prévention des incendies

André Codorette, directeur..... poste 401
Luc Couture, pompier préventionniste, directeur adjoint poste 402
Caserne des pompiers poste 402

Travaux publics

Chantal Morissette, directrice poste 303

Urbanisme et environnement

Éric Salois, directeur poste 234
Marie-Michelle Prévost, inspectrice poste 225
Manon Chalifoux, agente de bureau poste 223

Courriel : info@cantonshefford.qc.ca
Site Internet : www.cantonshefford.qc.ca

Le Bulletin d'information est produit par la Municipalité du Canton de Shefford

Coordination : Nancy Meese

Collaboration : Johanne Boisvert, André Cadorette, Luc Couture, Yvon Ginchereau, Sylvie Gougeon, Denise Papineau, Lyn Ouellet, Chantal Morissette, Éric Salois et Michael Vautour

Révision : Catherine Baudin – La Quintessence

Photos : Canton de Shefford, Google Image, ministère des Transports, Robert Murphy et Denise Papineau

Réalisation : Sylvain Audet, MBA
450 920-1258

Réalisé et imprimé à Shefford sur papier Rolland Enviro 100, fabriqué au Québec par Cascades



RETOURNEZ TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
Municipalité du Canton de Shefford
245, chemin Picard, Shefford (Québec) J2M 1J2

